

La responsabilité du traducteur

(Aperçu sur la civilisation arabo-musulmane
à travers certains emprunts du français à l'arabe)

Roland LAFFITTE

Secrétaire de SELEFA¹, Paris

Il arrive fréquemment qu'au cours de son travail, le traducteur se trouve confronté à des réalités inscrites dans des contextes radicalement autres entre la langue de départ et celle d'arrivée, et qui devront par conséquent s'exprimer de façon différente, ce qui rend alors sa tâche extrêmement ardue. Il n'est pas de ma compétence de traiter l'ensemble² des problèmes de traduction qui naissent de ce fait puisque ma démarche part d'une expérience limitée à la lexicographie et à l'étymologie. Je me propose donc, dans un premier temps, de prendre appui sur l'étude des termes d'origine arabe et orientale dans les langues européennes, et tout particulièrement la langue française, pour tenter une évaluation de la gamme des procédés dont le traducteur dispose lorsqu'il doit rendre un objet autre, un concept nouveau ou un phénomène social ou culturel original. J'aborderai, dans un deuxième temps, la manière dont est perçue, au filtre des arabismes dans la langue française, la civilisation arabo-musulmane. Ces deux parcours devraient permettre d'éclairer cette proposition : le traducteur n'a pas seulement une responsabilité technique et professionnelle, mais également une responsabilité éthique.

La gamme des procédés de traduction d'un terme étranger

L'emprunt. Le procédé le plus simple, celui qui exige l'effort le plus léger puisqu'il consiste à reprendre tel quel le mot de la langue de départ, est l'emprunt. Il suppose toutefois, lorsque le système d'écriture diffère, une translittération ou, plus généralement, une transcription respectant plus ou moins sa prononciation originelle et plus ou moins adaptée à l'oreille des lecteurs. Un exemple connu est celui du mot *algèbre*, de l'arabe الجبر *al-jabr*, entré dans les langues européennes par le latin médiéval pour traduire une réalité mathématique

nouvelle présentée par Al-Khawārizmī dans son fameux *Kitāb al-muḥtaṣar fī ʿisāb al-jabr wa-l-muqābala*. Signalons que l'emprunt étant motivé par une acception particulière, il ne restitue que rarement l'éventail des significations que possède le mot dans la langue de départ. Dans le cas de l'arabe الجبر *al-jabr* que nous venons d'évoquer, il s'agit d'une spécialisation, le sens mathématique du terme étant dérivé de la notion initiale de «contrainte». Cependant il peut s'agir, dans d'autre cas, d'une extension sémantique, comme c'est le cas de لاجورد *lājuward* / لازورد *lāzuward*, «lapis lazuli», c'est-à-dire la pierre de couleur bleue dont le nom s'étend, par synecdoque, à la couleur elle-même, soit *azur*.

De nombreux ouvrages, dictionnaires, lexiques ou glossaires, livrent des listes de termes empruntés par le français à la langue arabe, directement ou indirectement, par le canal du latin médiéval ou d'autres langues communes, l'espagnol, le grec, l'italien, l'occitan, le turc, etc. Certains de ces ouvrages chiffrent le nombre de ces emprunts et les numérotent par exemple de 1 à 370 ou à 750, etc. Même si l'on ne retient que les travaux éliminant les étymologies fantaisistes, il est trop souvent difficile de décrypter les critères qui ont mené à l'établissement des listes retenues, et l'exemple vient de haut puisqu'il en est ainsi du fameux *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale* publié par Marcel Devic en 1876. Plusieurs choix sont à faire, en effet. S'agit-il d'un examen synchronique, c'est-à-dire d'un recensement des termes actuellement en usage, ou alors d'une étude diachronique, livrant les termes utilisés à différentes époques, dont nombreux sont désormais tombés en désuétude? Quel est d'autre part le registre de la langue : standard ou dialectal ; le niveau de langue : commune ou relevée ; la nature du lexique : courant ou spécialisé? Prenons un exemple, celui des noms stellaires. Certains ouvrages n'en présentent aucun, d'autres quelques unités, comme *Aldébaran* qui est l'arabe الدبران *al-Dabarān*, ou *Véga* qui dérive de [النسر] الواقع *[al-Nasr al-]Wāqī'*, d'autres encore une vingtaine, sans que l'on connaisse exactement le critère de sélection. Marcel Devic donne 39 termes d'astronomie affectés d'un numéro d'ordre. Pourquoi 39? Dans sa liste, figurent des noms de constellations aujourd'hui remisés dans l'oubli et des termes techniques de l'astrolabe déjà abandonnés à son époque. En fait, les noms d'étoiles que la langue arabe a légué aux catalogues astronomiques internationaux, et donc français, dépasse les 500 unités (voir Laffitte). Nous atteindrions probablement une somme comparable de noms savants, mais eux parfaitement en usage, dans la taxinomie botanique et zoologique. La même remarque

que pour les noms d'étoiles vaut pour l'alchimie pour laquelle Marcel Devic donne 50 mots dûment numérotés, mais totalement abandonnés à son époque depuis l'élaboration de la nomenclature chimique moderne élaborée par Lavoisier et ses collègues en 1787. Notons par ailleurs qu'il est parfois difficile de distinguer chez nombre d'auteurs – reproche qui ne peut certes être adressé à l'endroit de Marcel Devic □ les cas où l'arabe a lui-même emprunté le terme à une langue tierce et n'a donc servi que d'intermédiaire ceux il a fourni l'étymon premier. Tout cela permet de se rendre compte qu'il est difficile de chiffrer les emprunts sans préciser toute une série de critères dont le choix et la cohérence feront considérablement varier le résultat.

Le calque. Il existe une manière plus élaborée de rendre un terme ou une expression rencontrés par le traducteur dans la langue qu'il cherche à rendre, le calque dont le grand linguiste sémitisant et arabisant Maxime Rodinson soulignait l'importance à côté de l'emprunt : «Il y a profit, faisait-il remarquer, à étudier les emprunts de vocabulaire par catégories sémantiques en connexion avec l'histoire de la civilisation. Le vocabulaire européen emprunté à l'arabe au Moyen-Âge devrait être examiné de nouveau de cette façon. Cette méthode permet ainsi de déceler les «calques» qui sont plus nombreux qu'on ne le croit, particulièrement dans le vocabulaire scientifique» (Rodinson, 11). Le calque consiste à rendre un mot simple ou composé de la langue de départ par un mot existant déjà dans la langue d'arrivée mais avec une autre signification. Une première variété de calque s'opère par addition de sens à un mot simple. Un exemple est fourni par le français populaire quand *calculer* prend l'acception «considérer, remarquer», qui est une interférence évidente de l'arabe حسب *hasaba*, où ce sens est dérivé de «calculer». Une autre variété de calque consiste en un mot composé dont nous trouvons une illustration dans une expression apparue récemment dans la presse : on parle ainsi de *coupeur de route* lors d'enlèvements dans des pays africains, là où le français pourrait dire «bandit de grand chemin», et il semble bien qu'il faille rapprocher cette expression de l'arabe قاطع طريق *qāṭi' ṭarīq* / قاطع طريق *qaṭṭā' ṭarīq*.

L'adaptation. La troisième manière³ d'affronter un terme étranger consiste à chercher, dans la langue d'arrivée, un mot connu ou une expression existante rendant une réalité approchante que celle de la langue source. Les linguistes parlent dans ce cas d'adaptation mais le terme semble bien vague car il suppose en fait une reformulation, une reposition plus ou moins complète du terme en rapport avec le contexte linguistique nouveau.

Pour bien la valeur respective des trois procédés, nous allons nous attarder sur un groupe de termes astronomiques entrés dans la langue française au début du XIV^{ème} siècle : *degré*, *minute* et *seconde* (Carmody, 73). Je demanderai ici de l'indulgence pour la longueur du propos, mais il me semble utile d'entrer dans les détails si l'on veut pouvoir tirer de cet examen des leçons suffisamment intéressantes.

Degré, minute et seconde

Commençons par remonter dans le passé. L'astronomie grecque a commencé avec Eudoxe, soit au milieu du IV^{ème} siècle av. J.-C., à acclimater dans leur discipline le système sexagésimal des Mésopotamiens, lesquels divisaient le cercle comme le jour en 360 UŠ, terme à l'étymologie obscure⁴. Et, avec Hipparque, deux siècles plus tard, les cercles de longitude sont divisés en 360 parties dont chacune est appelée *moîra*, «part, partie» (Eudoxe, 56 ; Hipparche, 68). Quant aux subdivisions de cette grandeur, Geminus de Rhodes, I^{er} siècle av. J.-C., nous enseigne que «de soixantième d'une *part* [*moîra*] s'appelle soixantième premier [*proton heksekoston*], le soixantième du soixantième, soixantième second [*deuteron heksekoston*] ; de même si l'on divise elle-même cette grandeur par 60, on obtient le soixantième tiers, et ainsi de suite pour les soixantièmes suivants» (Geminus, 95).

On pourrait être tenté de croire que le trio voyageur qui nous intéresse est passé par une voie directe du grec au latin et au français. Or il n'en est rien. Curieusement en effet, si les premiers mots pour dire «degré» dans les textes scientifiques du Moyen-Âge peut être – mais pas toujours □ le latin *gradus*, les premières manifestations de la «minute» et de la «seconde» ne sont pas exclusivement les termes latins *minuta* et *secunda*, mais aussi, entre autres, les mots *dakaica* et *zenia* qui est l'arabe دقائق [al-] *daqā'iq* et ثانبة [al-] *tāniya* (Suter, 3). Ce sont ces mots qui apparaissent en effet chez les traducteurs du *Zīj al-Sindhind*, écrit vers 820 par Al-Khwārizmī, dans la version qu'en fit, à Tolède vers 1000, Maslama al-Majrīṭī, à savoir Moses Sephardi, né à Huesca et converti sur la fin de ses jours sous le nom de Petrus Alphonsi, à qui est attribuée la première traduction avant 1110, et Adélarde de Bath, qui s'est probablement fortement inspiré du travail de son prédécesseur entre 1116 et 1130 (voir Mercier, 116-118). Mais suivons donc pas à pas le voyage de ces trois notions ainsi que les termes qui les désignent depuis la Grèce hellénistique jusqu'à l'Europe médiévale.

Le degré. Nous savons que les textes grecs donnent le terme *moîra*, «part, portion». Nous n'en connaissons pas d'autres jusqu'à Ptolémée (29 et div.). Mais un terme imagé pour mesurer les pas du soleil dans sa progression sur l'écliptique fut aussi utilisé, à savoir *bathmos*, qui signifie, au sens premier «marche, degré d'échelle», bien qu'attesté seulement à partir de Vettius Valens, au II^e s. ap.- J.-C. (30 et div.). Les Latins ont trouvé dans leur langue des mots exprimant exactement les mêmes notions : il s'agit d'abord de *pars*, «partie, portion», terme utilisé pour tant la division du cercle méridien en 180 parties que celle du cercle en 360 parties, ensuite de mot *gradus*, «marche, degré d'échelle», qui apparaît d'abord avec le même sens chez Vitruve, au I^{er} s. av.- J.-C. (I, 5 et div.), avant de devenir au siècle suivant, chez Marcus Manilius, le terme habituel pour donner tous les sens dévolus à ce que nous nommons aujourd'hui «degré» (1. 581). En traduisant de leur côté par درجة *daraja*, «degré d'échelle», les Arabes utilisent un terme qui possède les mêmes acceptions que le grec *bathmos*, quand le syriaque s'est contenté d'emprunter l'autre terme grec sous la forme *murā* de SāwarāSēbōht, vers 660 (Nau, 262-263) jusqu'à Grīgōr Bar °Ebrayā □ Abū l-Farāj Grīgūryūs Ibn Al-°Ibrī pour les Arabes, XIII^e s. (Bar Hebraeus, 96-97 et div.). Lorsque les traducteurs latins du *Zīj al-Sindhind* eurent à rendre l'arabe درجة *daraja*, ils possédaient donc leur arsenal lexical, deux mots : *pars* et *gradus*, ce qui leur permettait de ne pas emprunter un terme arabe. Cependant, si c'est *gradus* qui s'est imposé et non le terme *pars*, plus fréquent dans les textes latins classiques, il est vraisemblable que cela soit dû à une influence de l'arabe درجة *daraja*.

Le parcours de *degré* fournit le motif d'une remarque d'ordre technique, à savoir qu'il est parfois difficile de distinguer, dans la traduction, le calque de l'adaptation. Il en est ainsi que les termes correspondants s'insèrent dans les deux langues dans une matrice de dérivation sémantique, ce qui traduit une approche commune de la réalité. Nous avons en effet :

grec : *bathmos*, marche, degré d'échelle > degré, gradation > degré d'arc (astronomie).

arabe : DRG : marcher > *daraja* : degré d'échelle > degré, gradation > degré d'arc.

latin : *gradus* : pas (de marche) > degré d'échelle > degré, gradation > degré d'arc.

La minute. Les premiers traducteurs du *Zīj al-Sindhind* rendent l'arabe دقائق *daqā'iq* par *puncta*, pluriel de *punctum* en parlant du temps – *punctum temporis* – et qui est au sens propre «un instant». Nous avons ici une tentative d'appeler par un terme propre la division du temps la plus petite, bref un bel exemple d'adaptation, laquelle sera cependant sans lendemain puisque c'est un troisième terme présent dans ces documents, à savoir *minuta*, qui s'imposera dans la version de ces tables astronomiques révisée par Robert de Chester en 1145 (Mercier, 116-118). Cela est confirmé par son emploi dans les traductions de la version arabe perdue de l'*Introduction aux phénomènes* de Geminos (Gérard [1], fol. 175v) et de l'*Almageste* par Gérard de Crémone vers 1175 (Gérard [2], 36 et div.). Le terme est formé sur l'adjectif *minutus*, -a, -um, participe passé du verbe *minuo*, -ere, «rendre plus petit». On trouve bien en latin classique ce mot dans le sens de «soixantième partie du degré» chez deux auteurs IV^e s. ap. J.-C., Julius Firmicus Maternus (II, 5, 1) et Ammanius Marcellinus (XX, 3, 2), où il est visiblement une adaptation du grec *lepton*, pl. *lepta*. Les Grecs ont en effet assez rapidement employé ce mot, qui est la forme neutre de *leptos*, «dépouillé de sa peau», puis «mince», d'où «menu, fin», comme équivalent d'*eksekoston* mais d'abord seulement pour les divisions du temps, du moins chez Geminos. Il est possible que les traducteurs d'Al-Khwārizmī aient eu accès aux auteurs latins utilisant *minuta*, puisque existent toujours aujourd'hui plusieurs manuscrits de Firmicus Maternus datées du XI^e siècle. Ils n'ont fait, dans ce cas, que traduire par un terme déjà existant l'arabe دقائق *daqā'iq*, lui-même adaptation originale du grec λεπτά *lepta*, puisque دقیقه *daqīqa* est formé sur دقیقه *daqīq* qui signifie littéralement «pilé, broyé fin», d'où «menu, fin». On peut observer à ce sujet que le syriaque a rendu la même notion grecque par *qetintā*, qui est formé sur *qetīn*, littéralement «tenu, subtil», ce qui indique également un effort créatif pour adapter le grec *lepta* (Nau, 262-263, Bar Hebraeus, 96-97 et div.). Et il n'est pas impossible que cet effort ait pu inciter les traducteurs en arabe à partir du grec ou du syriaque à chercher une reformulation au moins aussi précise et adéquate dans l'univers linguistique arabe. Maintenant, dans l'hypothèse où les traducteurs latins n'ont pas eu accès au texte de Firmicus Maternus, ils ont eux-mêmes opéré une adaptation de l'arabe qui les a conduit à retrouver le terme latin antique.

La seconde. Étant donné que le texte arabe du *Zīj* ne nous est connu que *deuteron heksekoston*, «le soixantième second», également nommé *deuteron lepton* figurait dans ce traité sous la forme de [الدقائق الثانية]

[*al-daḡā'iq*] *al-tāniya*, terme que les premiers traducteurs latins rendirent par *elthenie* et *zenie*, soit des emprunts de l'arabe الثانية *al-tāniya*, littéralement «la seconde». Nous trouvons ensuite les termes *minute* / *minutie* et *seconde*, et c'est ce dernier mot qui s'imposât avec la version révisée de Robert de Chester (Mercier, 96-97) et que retint Gérard de Crémone dans sa traduction des *Phénomènes* (Gérard [1], fol. 175v). Mais nous ne manquons pas ici d'être surpris : le terme *secundum*, pluriel *secunda*, n'est pas attesté en latin classique. Cela peut paraître étrange si l'on songe que les Grecs employaient le «soixantième second [*deuterôn heksekoston*]», comme nous l'avons vu précédemment chez Geminus. Pourtant cela s'explique quand on sait que les Romains cultivés pratiquaient les auteurs grecs dans le texte et ne traduisirent pas tout : par exemple nous ne connaissons pas de traduction latine de Ptolémée datant de l'Antiquité. En tout cas, pas plus Ammanius Marcellinus que Firmicus Maternus ne poussent pas plus que la division du degré en minutes, à la différence de Geminus (voir plus haut). En revanche, la division de la minute en soixante parties figure bel et bien chez Al-Khwārizmī, non seulement pour le degré d'arc mais également pour l'heure. Il faut donc en conclure, sur la base des connaissances actuelles, que le terme *seconde* est un calque de l'arabe ثانية *al-tāniya*.

Convenons qu'il était difficile d'imaginer la marque de la science et de la langue arabe sous des mots aussi communs et familiers que *degré*, *minute* et *seconde*... C'est ici que la remarque de Maxime Rodinson selon laquelle «les calques sont plus nombreux qu'on ne croit», prend toute sa valeur... Et constatons le caractère complexe de l'étymologie de ces trois termes. Loin de faire apparaître le terme d'arrivée comme le résultat d'une série linéaire de dérivations, elle donne bien plutôt l'idée d'une texture en réseau où se mêlent et se croisent à de multiples reprises des fils différents, où certaines filiations sont cachées plus ou moins consciemment tandis que la lumière peut être mise plus ou moins intentionnellement sur d'autres, où les différentes dérivations peuvent tantôt se distinguer nettement, tantôt se mêler, tantôt se tourner le dos, tantôt s'influencer, etc.

Nous avons pu mesurer, au cours de ce long développement sur les différents procédés de traduction que nous avons examinés, l'emprunt, le calque et l'adaptation, une gradation nette dans l'effort effectué par le traducteur pour intégrer le terme étranger rencontré dans sa propre langue : l'emprunt semble être une solution de facilité, tandis que l'adaptation demande bien évidemment l'effort de créativité et d'imagination

le plus grand. Or, du fait que l'adaptation est assurément l'acte le plus complexe, c'est lui qui imprime son caractère et confère sa qualité à la traduction. Ce qui nous mène à quelques considérations sur la tâche du traducteur et sa responsabilité.

Traduire, c'est reformuler dans un autre univers culturel

Parler de traduction mérite que l'on s'attarde un instant sur les différentes manières de l'exprimer. Les langues sémitiques utilisent toutes la racine TRJM, d'où sont dérivés les mots désignant l'opération de l'interprétation comme celle de la traduction. Nous avons tiré de l'arabe ترجمان *tarjumān* les mots français *truchement* et *drogman*, mais la racine TRJM pourrait être elle-même un emprunt à une langue non sémitique dont la signification originelle nous échappe donc. Les langues européennes donnent des termes dont le sens est plus évident : les termes anglais *translate / translation* se rattachent au latin *latio*, formé sur *latum*, participe de *fero, ferre*, «porter», et appartenant à une autre racine, *tollo, tollere*, «porter, enlever», précédé du suffixe *trans-*, «à travers». Il s'agit donc à proprement parler d'un «transfert». Les termes français *traduire / traduction* sont le latin *traducere*, qui est formé sur *ducere*, «conduire» + *trans-*, «à travers», et signifie donc «conduire à travers», c'est-à-dire «faire passer, faire traverser». C'est ce mot qui a donné l'italien *traducere* et l'espagnol *traducir*, et que l'allemand rend par le calque *übersetzen*, littéralement «faire traverser». Le terme *translation* ne suggère a priori qu'une simple opération de transfert. C'est d'ailleurs le sens dans lequel il s'est spécialisé en français, n'étant plus guère usité pour dire traduction, alors qu'il est employé dans cette acception comme terme normal en anglais. Au sens propre, il s'emble plutôt s'appliquer à l'emprunt. En revanche, le calque et surtout l'adaptation exigent une reformulation des termes utilisés dans un contexte nouveau. Le mot *traduction* est donc bien plus riche et exprime mieux l'exigence de l'insertion dans un univers linguistique différent, nouveau, qui suppose lui-même un univers culturel autre. Il ya donc là au sens strict, passage, traversée d'un monde à l'autre.

Il s'en suit qu'au traducteur échoit une première responsabilité, celle de ne pas seulement transporter ou transférer les mots et les expressions d'une langue à l'autre, mais de les reformuler, de les proposer dans un univers linguistique et culturel différent. Se méfier du mot-à-mot, qu'un écrivain et linguiste tunisien, Salah Garmadi, désignait ironiquement par le gallicisme موطاموطية [mo□amo□□i:ja], voilà qui fut toujours

le défaut à éviter. Lisons à ce propos ce qu'écrivait Ṣalāḥ al-Dīn al-Ṣafadī, un érudit mamlouk du XIV^e siècle / VII^e siècle h :

«Les traducteurs ont deux méthodes de traduction : la première est celle de Yūḥanna ibn al-Biṭrīq, d'Ibn Nā'imah al-Ḥimsī et d'autres ; elle consiste en ce que le traducteur regarde chaque mot grec et ce qu'il signifie, et alors il apporte un mot arabe équivalent dans le sens et le transcrit, puis il regarde un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il finisse ce qu'il a à traduire. Mais cette méthode est mauvaise, pour deux raisons: 1^o parce qu'il n'existe pas dans la langue arabe des équivalents pour tous les mots grecs, aussi voyons-nous dans cette sorte de traduction plusieurs mots grecs qui sont restés tels quels ; 2^o parce que la syntaxe et la structure des phrases dans une langue ne correspondent pas toujours à celles d'une autre langue ; ajoutons à cela que plusieurs contresens se commettent par suite de l'emploi de métaphores, et celles-ci sont nombreuses dans toutes les langues.

«La deuxième méthode de traduction est celle de Ḥunayn ibn Ishāq, d'Al-Jawharī, et d'autres ; elle consiste à lire la phrase et à la comprendre, ensuite il [le traducteur] la traduit par une phrase qui lui correspond, les mots étant équivalents ou non, peu importe. Cette méthode-ci est meilleure. Aussi les livres de Ḥunayn ibn Ishāq n'avaient-ils pas besoin de correction, excepté dans les sciences mathématiques, car il n'était pas versé en mathématiques [...] » (Al-^cĀmilī, I, 388).

L'auteur de ces remarques pertinentes est conscient du fait que le traducteur a une grande responsabilité du point de vue technique : il doit apporter la plus grande attention à rendre le mieux possible dans la langue d'arrivée les mots, expressions et métaphores utilisés dans la langue de départ, ce qui suppose naturellement une bonne connaissance des deux langues. On comprendra que cela suppose de gros efforts, non seulement dans le cadre universitaire mais aussi sur le plan personnel, car cela exige de s'adonner à la lecture dans les deux langues et dans le maximum de domaines. Il existe d'ailleurs une tradition arabe d'exigence en matière de la traduction. Bien avant Ṣalāḥ al-Dīn al-Ṣafadī, l'auteur du *Kitāb al-Ḥayawān* écrivait dans cet ouvrage, à propos de la traduction :

«Des gens qui défendent la poésie, l'entourent de soins et argumentent en sa faveur disent : que le traducteur ne peut jamais exprimer [adéquatement] ce que dit le philosophe, selon ses sens propres, les vérités de sa doctrine,

les subtilités de ses concisions, les secrets de ses définitions, il ne peut pas remplir ses droits, y être fidèle, faire ce que doit faire un procureur selon sa procuration. Comment pourrait-il les exprimer, rendre ses sens, les rapporter selon leur vérité, sans qu'il soit comme leur auteur en la connaissance de leurs sens, l'emploi des mots, l'interprétation de leurs portées? Et alors, comment un Ibn al-Biṭrīq, un Ibn Nā^cimah, un Abū Qurrah, un Ibn Fihṛ, un Ibn Wahīlī, un Ibn al-Muqqafa^c, □ que Dieu ait pitié d'eux ! – étaient-ils comme Aristote ? Et comment un Khālīd était-il comme Platon ? [...]». La conclusion de ces observations est que «le traducteur doit être à la hauteur de ce qui est traduit, doit avoir la même science que l'auteur qu'il traduit. Il doit être versé dans la langue qu'il traduit aussi bien que dans la langue dans laquelle il traduit, afin qu'il soit égale entre les deux. [...]».

Si ces considérations sont vraies pour les sciences, poursuit Al-Jāhiz, que dire de la difficulté à traduire les textes de religion et de théologie? Ce qu'il développe largement, et nous en venons à cette remarque qui nous intéresse très directement, en se référant au traducteur : «il lui faut savoir ce qui est dicton, ce qui est original, la révélation et l'écriture, la distinction entre l'ignorance et le radotage, le prolixe et le concis, les structures et les phrases, les coutumes des gens, les moyens d'entente entre eux. Ce que nous disons là est peu, il y a beaucoup d'autres choses à dire là-dessous». [...] Si le traducteur n'est pas parfait en cela, il se trompera d'autant qu'il manquera de perfection. Qu'en sait le traducteur en ce qui concerne l'argument valable et l'argument apparemment valable ? Qu'en sait-il de l'astronomie? Qu'en sait-il des concepts mystérieux ?» (Al-Jāhiz, 75-79).

Nous arrêtons là cette longue citation suivie par un développement technique sur l'appréciation critique indispensable à laquelle doivent être soumis les documents traduits car il est possible de s'en dispenser dans le cadre de notre sujet. Certes, il ressort de ces longs extraits du *Kitāb al-Hayawān* que le traducteur doit avoir une excellente connaissance de la langue de départ et de la langue d'arrivée, mais là ne se résume pas l'enseignement que nous pouvons en tirer : lorsqu'il note le besoin de connaître «les coutumes des gens, les moyens d'entente entre eux», il aborde un rivage nouveau, qui n'est plus celui strict de la langue : il appelle aussi à s'intéresser aux cultures que portent les langues. C'est pour le traducteur une invite à se cultiver, à se familiariser avec les civilisations qui enveloppent les langues qu'il pratique et les ont porté à leur meilleur niveau, ce qui, là encore bien plus que précédemment,

ne peut être entièrement donné par la seule Université mais exige un gros investissement personnel.

Les exigences de la traduction sur lesquelles insiste Al-Jāhiz peuvent sembler bien élevées, voire impossibles à satisfaire, la barre peut paraître mise trop haut, mais il n'est jamais inutile de se fixer un idéal à atteindre et un modèle. Surtout dans la situation actuelle ou l'Algérie et plus généralement le Monde arabe sont portés d'un point de vue linguistique par un double mouvement : une vague de traduction importante de textes conçus dans des langues étrangères, principalement les langues européennes ; en même temps qu'un travail d'élaboration d'une langue standard moderne, c'est-à-dire d'une langue adaptée aux exigences de son insertion en tant qu'entité particulière et autonome dans le village planétaire. Or il existe un précédent historique à cette situation, celui dont l'auteur du *Kitāb al-Hayawān* tire le bilan. C'est celui de la vague de traduction des textes grecs _essentiellement _, mais également syriaques, persans et indiens, vague symbolisée par le Bayt al-Ḥikma, dont Ḥunayn ibn Ishāq fut une figure emblématique, et qui se déroula essentiellement sur trois siècles, de 750 à 1050 de notre ère. La vague actuelle a commencé vers 1850 et est loin d'être terminée. Si nous lui donnons par comparaison la même durée que la précédente, nous sommes aujourd'hui au milieu du gué...

Traduire implique aussi une exigence éthique

Puisqu'il est fait partie de notre sujet de donner un aperçu sur la civilisation arabo-musulmane à travers certains emprunts du français à l'arabe, nous saisissons l'occasion de souligner un autre aspect de la responsabilité du traducteur qui ne relève non du domaine technique et professionnel.

Le fait que le traducteur opère un changement d'univers culturel entraîne qu'il considère les textes sur lesquels il exerce son art avec son propre regard tant sur sa propre société et sa propre culture que sur la société et la culture auxquelles appartiennent les textes et les mots de la langue de départ. Il opère donc avec un filtre dont la qualité permet de juger du résultat obtenu. La mise en évidence de ce filtre nous est permise par un exemple, celui qui est donné par le terme *rayas* par lequel les voyageurs européens ont rapporté que l'on désignait les «gouvernés» dans l'Empire ottoman fut interprété par eux (voir le tableau ci-dessous).

Gamme des acceptions possibles

Sens mélioratif ou appréciatif	Sens dénotatif ou informatif	Sens péjoratif ou dépréciatif
راعي / رعايا <i>raʿiyy/ rāʿyā</i>	رعية / رعايا <i>raʿiyya / rāʿyā</i>	
	«troupeau», «petit bétail»	
«berger / troupeau» «pasteur / brebis»	→→«gouvernés»	«troupeau», « <i>vulgum pecus</i> »

Les Européens qui ont commencé à visiter l'Orient à partir des Temps modernes ont souvent voulu comprendre le mot *rayah / rayas* □ qui est, à l'origine, l'arabe رعية *raʿiyya*, pluriel رعايا *rāʿyā*, et signifie «gouverné/s» □, dans l'acception péjorative de «troupeau», c'est-à-dire au sens de l'anglais «cattle» et non «flock», ou du latin «*vulgum pecus*». Ils furent suivis par une partie des orientalistes. Voici comment, après avoir annoncé le sujet traité : «Des rayas, ou sujets tributaires de l'empire Ottoman, et spécialement des Grecs», la prestigieuse *Revue des deux mondes* définit le terme dans son premier numéro, en 1829: «Les sujets tributaires dans les pays soumis à la Porte Ottomane se partagent en trois nations : les Grecs (Roum), les Arméniens (Ermèni), et les Israélites (Yahoudi)» (J.M.J.). C'est ainsi que s'est forgée l'homothétie *rayas / dhimmis*, ensuite reprise par la diplomatie comme on peut le vérifier dans ce rapport d'un consul honoraire à Constantinople décrivant la situation grave subie en 1915 par les Arméniens : «on a pu constater dès le début que la découverte d'un complot dans la capitale, le bombardement de la côte longeant le golfe d'Alexandrette par la flotte anglo-française et les soupçons portés contre la population arménienne de la région d'Adana, et puis le bombardement de plusieurs points du golfe de Smyrne jusqu'à Aïvali et des côtes de la Syrie, le mouvement insurrectionnel des Arméniens dans la région de Van, ont provoqué une méfiance contre les chrétiens en général, et contre les Arméniens en particulier, qui s'est traduite, au fur et à mesure, par des mesures de représailles prises par le gouvernement ottoman, représailles qui n'ont d'égaux que celles employées contre tous ces éléments *rayas*,

lors de la conquête ou de l'invasion turque dans l'Asie Mineure et dans une partie de l'Europe orientale » (Guy, fol. 34). La citation est longue, mais il fallait reproduire tous ces préliminaires pour comprendre et apprécier la dernière proposition. Le pli est pris pour un regard reconstruit, révisé sur huit six siècles d'histoire vus par le petit bout de la lorgnette, ce que la dénonciation du génocide arménien se saurait justifier, comme en témoigne cette remarque d'un auteur contemporain : « Les peuples chrétiens sont donc les *rayas*, ce bétail servile auquel on laisse toutes les tâches économiques » (Carzou).

Essayons de considérer la question sans passion. En définissant comme رعايا *rā'iyā* les membres de la basse classe payant l'impôt par opposition aux عسكري *askerī*, différence des statuts d'ailleurs abolie en 1939 par le Hatt-i sharif de Gülhan et le lancement des Tanzimat, les Ottomans se contentèrent de donner une forme institutionnelle au rapport social qui lie, sur le plan de l'éthique islamique, le gouvernant, vu comme راعي *rā'iy*, aux gouvernés, à ses sujets, conçus comme ses رعايا *rā'iyā*, « les membres du troupeau » ou, pour utiliser un terme plutôt valorisant, ses « brebis » (Bosworth, 418). La métaphore est ancienne puisqu'elle existe déjà à Babylone au XVII^e siècle avant notre ère : dans son célèbre *Code*, Hammourabi est en effet désigné à plusieurs reprises comme « le berger » (Viel, 45-46 et 50-53). Elle fut reprise par la tradition biblique où Jacob bénit son fils Joseph en évoquant « le Dieu qui fut mon berger depuis que j'existe » (*Genèse*, XLVIII, 15), et par l'*Évangile*, où Jésus est le « Bon Pasteur », ce qui s'appuie sur « La parabole de la brebis retrouvée » (Matthieu, XXXIII, 10-14, ou Luc, XV, 3-10). De son côté, la tradition islamique ne lui a réservé qu'une place mineure, bien que le mystique Muḥammad ibn ʿAlī al-Hākim al-Tirmidī (IX^e-X^e s. / III^e-IV^e h.) ait pu décrire prophète Muḥammad comme « le berger de l'humanité » (Bosworth, 418). La langue arabe a donc hérité du couple classique gouvernant / gouvernés, ou souverain / sujet, sous l'image berger / troupeau, ou pasteur / brebis, et il est remarquable que les Arabes chrétiens désignent précisément par الرعية *al-ra'īyya*, « la paroisse », « les fidèles ».

La conclusion que l'on peut tirer de cet examen coule de source. Sans exclure que le terme ait pu présenter des acceptions dépréciatives, on remarque que le curseur des acceptions se situe, dans la langue en arabe puis en turc, dans la zone allant des acceptions dénotatives aux mélioratives, tandis qu'il se centre, dans la traduction française, sur l'acception péjorative. S'il est un cas où l'adage *traduttore, traditore* se vérifie, c'est donc bien celui-ci.

Nous retrouverons ce parti pris péjoratif dans l'étude de notre regretté ami Majid El Houssi intitulée *Désigner l'autre : Rumi et son champ synonymique*. Si l'on prend le mot *roumi*, terme par lequel les citoyens de la rive Nord de la Méditerranée s'entendent désigner par ceux de la rive Sud, on se rend compte d'un phénomène très curieux : dans la gamme des acceptions de l'arabe *rūmī*, l'Européen ne perçoit que l'acception dépréciative que les habitants de la rive Sud peuvent avoir de lui à l'exclusion des autres. C'est un peu comme si, en entendant le terme *arabe* prononcé par un Européen, l'Arabe n'entendait que l'acception dévalorisante... Nous avons par ailleurs entamé dans notre *Bulletin*, une étude de Christian Lochon et Ghawthi Hadj Eddine Sari Ali intitulée «L'usage du lexique religieux de l'Islam dans le français d'aujourd'hui». L'examen à travers la presse des acceptions et des connotations charriées par les emprunts faits à la langue arabe pour désigner les conceptions, les pratiques et les institutions particulières, de ce qui est aujourd'hui devenu la seconde religion de France, dégage une impression largement dépréciative. Mais laissons de côté la religion dont nous venons de parler précédemment. Si l'on considérait les autres aspects de la civilisation arabe au prisme des emprunts faits à la langue arabe pour les exprimer, on pourrait faire une observation semblable, pourvu qu'on laisse de côté le phantasme de l'Orient des *Mille et une nuits*. Il suffit pour s'en convaincre de penser au sens que possèdent des mots comme *bled*, *casbah* ou *médina*...

Le but de ce développement est de mettre en évidence un exemple à ne pas suivre dans le rendu par les mots, et notamment les emprunts, de la culture de l'Autre. Le traducteur n'est pas, il est vrai, responsable de l'humeur générale de sa société, laquelle peut subvertir et dénaturer son œuvre malgré les efforts qu'il peut déployer pour donner de l'Autre, dans son travail, la présentation le moins possible filtrée par ses conceptions personnelles et ses propres préjugés. Il possède néanmoins une part de responsabilité certaine car c'est lui qui, à travers les mots et leurs connotations, ouvre les portes d'un autre imaginaire et fournit l'impression initiale. Ceci est d'autant plus important dans notre époque, hantée par le spectre du «choc des civilisations». Le traducteur étant un «passeur de mondes», il est de sa responsabilité de chercher à conserver aux mots comme aux textes traduits le pouvoir d'évocation qui sont les leurs dans la langue et la culture de départ, cela veut dire de les rendre

sans les trahir. Il s'agit certes d'une tâche extrêmement ardue. Elle ne suppose pas simplement une bonne connaissance des deux langues et des deux cultures, elle appelle aussi des qualités humaines qui ne relèvent pas des exigences de l'efficacité technique de la traduction ou même de celle de son élégance : il s'agit au fond d'une exigence éthique, celle qui consiste à cultiver la convivance des civilisations.

BIBLIOGRAPHIE

1. AL-JAHİȚ, *Kitāb al-Ḥayawān*, Le Caire : Éd. Hāroun, 1938.
2. AMMANIUS MARCELLINUS, *Rerum gestarum libri*, éd. Wolfgang Seyfarth, Leipzig : B. G. Teubner, 1978, Paris : Les Belles lettres, 1977.
3. BAHA' AL-DİN AL-^cĀMILI, *Al-Kashkul*, Le Caire : Éd. Ṭāher al-Zāwī, 1961, I, 388, cité par BADAWI, Abdurrahmān, *La transmission de la philosophie grecque au Monde arabe*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1987.
4. BAR HEBRAEUS, *Ktabā d-sullāqā hannānānyā*, «Livre de l'ascension de l'esprit», éd. François Nau, Paris : Emile Bouillon, 1899.
5. *Bible*, traduction œcuménique, 3 vol., Paris : *Le livre de Poche*, 1975.
6. BOSWORTH, Clifford E., «RA'YYA», *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden : E. J. Brill □ Paris : Maisonneuve et Larose, VIII (1993), 417-418.
7. CARMODY, Francis J., *Leopold of Austria «Li compilacions de le science des estoilles», Book I-III*, Berkeley and Los Angeles: Univesity of California, Press, 1947.
8. CARZOU, Jean-Marie, *Arménie 1915, un génocide exemplaire*, Paris: Flammarion, 1975, voir [www. http://www.imprescriptible.fr/carzou/plc1b](http://www.imprescriptible.fr/carzou/plc1b).
9. DEVIC, L.-Marcel, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale (arabe, hébreu, persan, turc, malais)*, Paris : Imprimerie Nationale, 1876, publié ensuite dans LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la Langue française*, Paris : Hachette, *Supplément*, éd. 1877-1910.
10. EL HOUSSEI, Majid, *Désigner l'Autre – Roumi et son champ synonymique*, Paris, Geuthner / SELEFA, 2007
11. EUDOXOS VON KNIDOS, *Die Fragmente*, éd. François Lasserre, Berlin : Walter de Gruyter & Co, 1966.
12. FIRMICUS MATERNUS, Julius, *Matheseos Libri VIII*, éd. W. Kroll & F. Skutsch, Stuttgart : B. G. Teubner, 1968.
13. GEMINOS, *Introduction aux phénomènes*, éd. Germaine Aujac, Paris : Les Belles Lettres, 2002
14. GERARDUS CREMONENSIS, «...explicit quod abbreviatum est de libro introductorio Ptholemei ad librum nominatum Almagesti», ms. Paris, BnF, lat. 16198, fol. 166-177.
15. PTOLEMÆUS, Claudius, *Der Sternatalog des Almagest – Die arabisch-mittelalterliche Tradition*, II. *Die lateinische Übertsetzung Gerhards von Cremona*, éd. Paul Kunitzsch, Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1990.

16. GUYS, M., *Rapport remis à l'Ambassade de France, Constantinople, 24/07/1915, Archives du Ministère des Affaires Etrangères □ Guerre 1914-1918, Turquie*, CMVI, fol. 34.
17. HIPPARQUE DE BITHYNIE, *Hipparchi in Arati et Eudoxi Phanomena commentarum libri tres*, édité par Carolus Manitius, Lipsiae : B. G. Teubner, 1894.
18. J.M.J, *Pays musulmans. Des Rayas*, Revue des Deux mondes, 1^{ère} série, I (1829), article en ligne sur [http:// fr.wikisource. org/wiki/ Pays_ musulmans._ -_Les_Rayas](http://fr.wikisource.org/wiki/Pays_musulmans._-Les_Rayas).
19. LAFFITTE, Roland, *Des noms arabes pour les étoiles*, éd. revue et corrigée, Paris : Geuthner, 2^{ème} éd., 2006 (1^{ère} éd. 2001).
20. LAVOISIER, Antoine-Laurent, FOURCROY, Antoine-François, BERTHOLLET, Claude-Louis, GUYTON DE MORVEAU, Louis-Bernard & HASSENFRATZ, Jean-Henri, *Méthode de nomenclature chimique*, paris : Cuchet, 1787
21. LEBŒUFFLE, André, *Astronomie, astrologie. Lexique latin*, Paris : Picard, 1987
22. MANILIUS, *Astronomica*, éd. G. P. Goold, Cambridge (Massachusetts) – London (England) : Harvard University Press, éd. 1972.
23. MERCIER, Raymond, «Astronomical Tables in the Twelfth Century», in BURNETT, Charles, *Adelard of Bath, An English Scientist and Arabist of the Early Twelfth Century*, London : The Warburg Institute – University of London, 1987.
24. NAU, M. François, *Le traité de l'astrolabe plan de Sévère Sebokht*, Journal asiatique, IX^e série, XIII (1899), 238-273.
25. NEUGEBAUER, Otto, *Astronomical cuneiform texts*, 3 vol., Princeton : L. Humphries, Institute for advanced study, 1955
26. NEUGEBAUER, *The Astronomical Tables of Al-Khwārizmī*, København : i kommission hos Ejnar Munsksgaard, 1962.
27. POWELL, Marvin A. *Maße und Gewichte, Reallexicon der Assyriologie*, VII (1987-1990), 457-530.
28. PTOLEMÉE, *Composition mathématique [= Almageste]*, traduit par M. Halma, Paris : H. grand, 1813.
29. RODINSON, Maxime, *Quelques emprunts arabes dans les langues romanes au Moyen-Âge, Comptes-rendus du GLECS (Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques) V* (1948-1951), 3, repris par le *Bulletin de la SELEFA* n° 4 (2004), 11-12.

30. AL-KHWĀRIZMĪ, *Die astronomischen Tafeln*, éd. Heinrich Suter [Mémoires de l'Académie royale des sciences et lettres de Danemark, 7^e série. Lettres, III], København : A. F. Høst och søn, 1914.
31. VETTIUS VALENS, *Anthologiarum libri novem*, éd. David Pingree, Leipzig : B. G. Teubner, 1986.
32. VIEL, H.-DIETER, *THE COMPLETE CODE OF HAMMURABI, MUENCHEN* : LINCOM EUROPA, 2005
33. VITRUVÉ, *De architectura libri IX*, éd. Jean Soubiran, Paris : Les Belles lettres, 1969.

-
1. La Société d'Études Lexicographiques et d'Étymologiques Françaises et Arabes (SELEFA) a pour objectifs : d'abord de favoriser la recherche sur les échanges lexicographiques entre les langues écrites et parlées dans les pays francophones et en Europe d'un côté, dans le Monde arabe, méditerranéen et moyen-oriental de l'autre côté ; ensuite de valoriser les héritages culturels que les mots portent en eux, comme moyen de souligner l'intériorité réciproque des cultures de deux rives de la Méditerranée et d'assumer l'intégralité des héritages culturels de nos sociétés (Extrait des *Statuts de SELEFA*, voir le site www.selefa.asso.fr).
 2. Pour une présentation synthétique des unités de distances angulaires en Mésopotamie, voir NEUGEBAUER (1), 39-40, et POWELL, 464.
 3. On notera que dans la traduction latine de la version arabe de Geminos, Gérard de Crémone utilise *pars* et non *gradus* (Gérard, fol. 175v.).
 4. On peut lire dans la traduction de la version latine du *Zīj al-Sindhind* par Heinrich Suter : «the day [is divided] into 24 hours, the hour into 60 *dakaikas*, the *dakaica* into 60 *zenias*, i.e. seconds» (Suter, 3 ; et NEUGEBAUER, Otto [2], 12.